

N°10/2024**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2024**

**Délibération N°10/2024 prenant acte des orientations budgétaires 2024 du Maire**

Le Conseil Municipal de Koumac,

- Vu la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
  - Vu l'application du code des communes de Nouvelle-Calédonie,
  - Vu l'article L.212-1 du CDC-NC relatif au vote du budget communale : « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 121-10-1 ».
  - Vu la note de présentation du 27/02/2024,
  - Vu l'avis favorable de la commission finance et foncière du 27/02/2024, Sous la présidence du Maire, Wilfrid WEISS, à l'unanimité/majorité des membres présents ou représentés,
- Après en avoir délibéré :

**ARTICLE 1er** : Prend acte des orientations budgétaires du maire pour l'exercice 2024.

**ARTICLE 2** : L'exposé du débat d'orientation du Maire pour l'exercice 2024 est annexé à la présente décision.

**ARTICLE 3** : Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4** : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au Commissaire Délégué de la République en Province nord pour contrôle de légalité.

Délibéré en séance publique le 06/03/2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations où suivent les signatures  
Koumac, le 07/03/2024

Maire, Wilfrid WEISS

Délib. N10.2024



D.O.B. 2024

Secrétaire de séance, Armande DURAISIN

1

# Débat d'orientation budgétaire 2024

COMMUNE DE KOUMAC

KOUMAC, LE 27/02/2024



Envoyé en préfecture le 19/03/2024  
Reçu en préfecture le 19/03/2024  
Publié le  
ID : 988-200012722-20240306-ACTE\_CK\_163\_24-DE

## Sommaire

- I/ Bilan Financier 2023
  - A/ Situation du fonctionnement
  - B/ Situation de l'investissement
- II/ L'endettement de la Commune
- III/ Les orientations budgétaires 2024
  - La poursuite du programme d'investissement
  - La préfiguration du budget primitif 2024

# I/ Bilan financier 2023

Résultats du fonctionnement		
Recettes	853 492 586	59 187 875
Dépenses	794 304 711	
Résultat de fonctionnement N-1		173 079 490
Résultat total de la section		232 267 365

Résultats de l'investissement		
Recettes	518 845 283	95 695 065
Dépenses	423 150 218	
Solde d'exécution N-1		-136 987 945
RAR recettes	317 545 621	0
RAR dépenses	317 545 621	
Résultat total de la section		-41 292 880

Résultat Global de l'année	190 974 485
----------------------------	-------------

La commune sort avec un résultat excédentaire de **190 974 485 F** contre **178 903 069 F** en 2022.

Au vu de ces résultats, il conviendra en premier lieu, d'apurer le déficit d'investissement lors de l'affectation de résultat, puis de régler la dette due en cours d'exercice

## 4

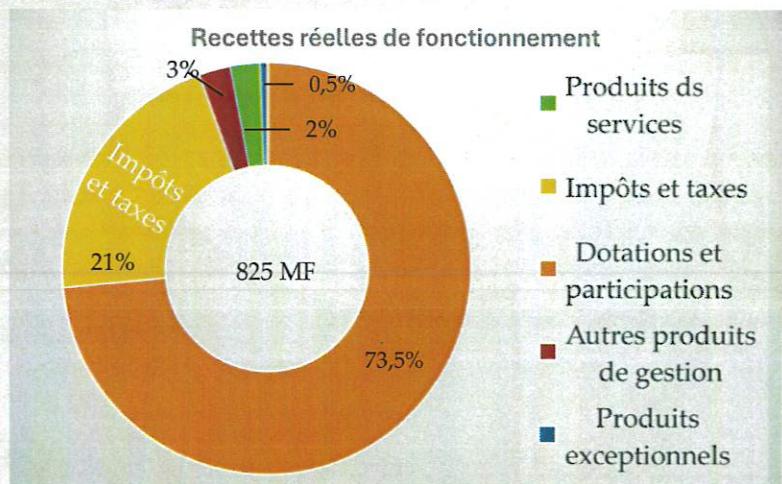
### A/ Situation du Fonctionnement

#### 1/ Les recettes réelles de fonctionnement (RRF)

CA 2022	749 193 561
CA 2023	825 145 568

10%

Après avoir connu une baisse de 6% en 2022, ces recettes repartent à la hausse soit +10%.



Ces recettes sont composées des produits des services, des recettes fiscales, des dotations et participations, des produits exceptionnels, et des autres produits de gestion,

## a/ : Les recettes propres ou les produits des services

Il s'agit des recettes générées par les services municipaux, 20 150 777 F ont été enregistrés.

Redevance de l'eau	381 250
Emplacements de la marina	6 987 870
Redevance d'enlèvement des OM	566 850
Redevance branchement d'ass.	700 000
Régie mairie	14 000
Régie CHK	1 148 630
Régie Médiathèque	198 850
Vente de carburant	8 368 712
Mise à disposition d'un personnel (SIVMN)	45 182
Charges locatives	1 364 233
Vente des encarts publicitaires agenda	368 000
Mise l'eau - marina de Pandop	7 200
<b>TOTAL CHAP.70</b>	<b>20 150 777</b>

Depuis 2019, ce poste a diminué, passant de 24 MF à 20 MF en 2023

## b/ Les recettes provenant des taxes et redevances.

	Impôts et taxes	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
732	Centimes additionnels	49 950 760	59 639 101	75 909 696	92 648 854	122 310 042
7333	Taxes funéraires	373 000	449 000	320 000	576 000	388 000
7336	Droits de place	54 000				
7351	Taxe sur l'électricité	40 716 094	20 996 274	25 871 319	24 961 965	28 655 878
7374	Produits des amendes de police	3 917 638	2 378 200	1 014 348	3 628 459	1 620 645
7375	Produits des taxes de circulation	2 836 800	2 365 200	4 012 327	2 853 000	8 325 000
7378	Autres impôts et taxes d'Outre-Mer	1 449 068	2 293 215	1 680 205	116 118	2 482 049
	Autres taxes diverses					
7388	surprix eau	5 480 204	3 200 237	6 851 265	11 552 913	4 781 307
	FPIC	15 945 970	10 763 650	7 793 196	10 182 935	4 502 982
		120 723 534	102 084 877	123 452 356	146 520 244	173 065 903

□ cette rubrique totalise un encaissement de 173 065 903 F, +18% par rapport à 2022 .Cependant, il faut analyser les versements reçus, car ils ne correspondent pas tous à 2023.

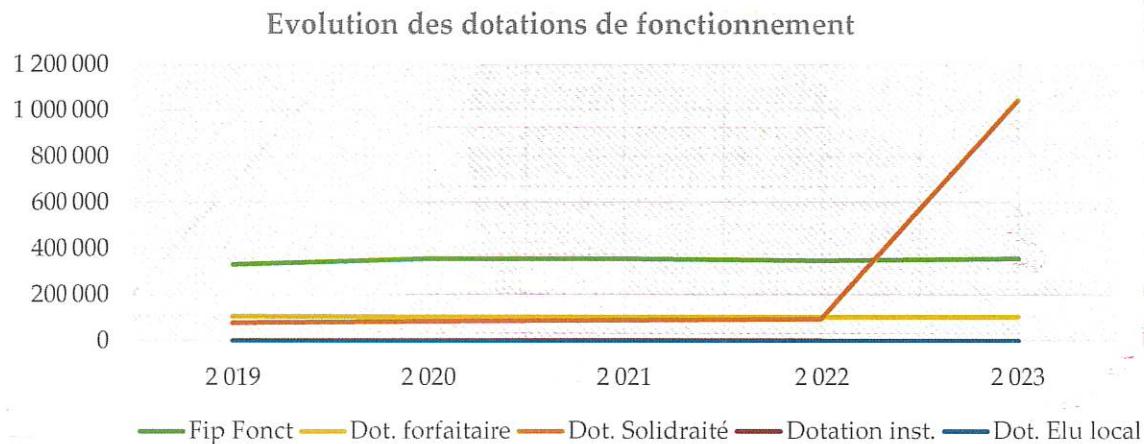
- ❖ Centimes additionnels : en 2023, nous enregistrons un encaissement de 122 310 042 F, or l'encaissement correspondant à 2023 serait de 26 178 349 F, le reste étant des rattrapages de 2022.
- ❖ Taxe d'électricité : le montant du produit encaissé sur cette rubrique correspond à la période de janvier à août 2023: 18 126 631F. ce qui reste à percevoir le sera sur 2024.
- ❖ Produits des amendes de police : titres émis pour 1 620 645 F contre 3 628 459 F en 2022.
- ❖ Est également enregistré la recette correspondant au surprix eau, au FPIC: 9 284 289 F
- ❖ Taxe communale d'aménagement: 2 482 049 F
- ❖ Redevance des immatriculations: 8 325 000 F, périodes 2021 et 2022 enregistrées

### c/ Dotations de fonctionnement:

Ce poste augmente de 8,7% par rapport au réalisé de 2022 (557 MF)

Après avoir été en baisse, le Fip Fonctionnement revient à son niveau de 2021.

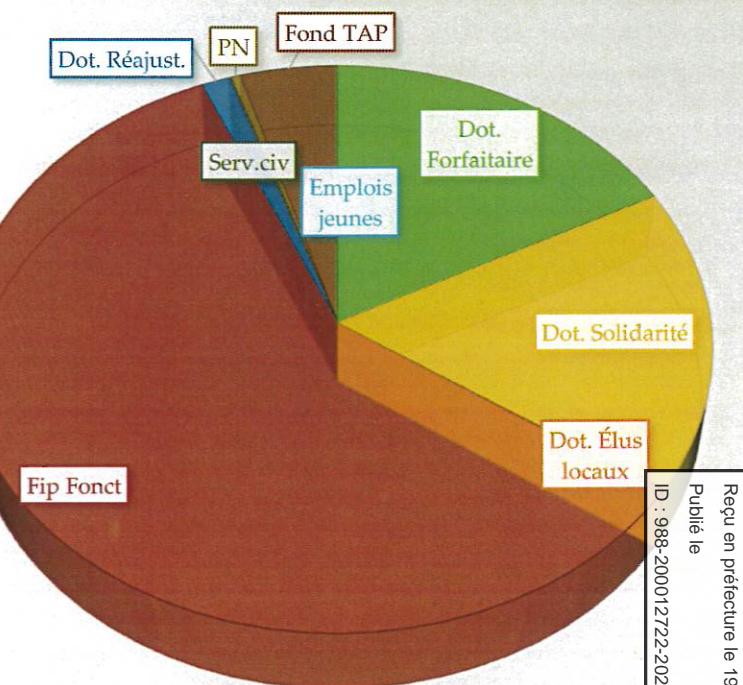
La dotation de solidarité ne cesse d'augmenter depuis 2019.



	2023
Dot. Forfaitaire	104 627 093
Dot. Solidarité	104 340 818
Dot. Élus locaux	361 456
Fip Fonct	357 251 322
Dot. Réajust.	8 106 522
Emplois jeunes	302 675
Serv.civ	87 325
PN	2 780 000
Fond TAP	27 667 857

A la lecture CA 2023, la NC semble être celle qui abonde le plus le budget de la commune, avec 393 MF, l'Etat participe à hauteur de 210,4 MF

### DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 2023



### d/ Revenus des immeubles – chapitre 75:

Ce chapitre enregistre un encaissement de 20 598 358 F:

Revenus des immeubles	
logements communaux	3 108 834
Emplacements publics	207 000
Commerce (Dayli fish)	385 428
Terrain Tangadiou	600 000
Crèches	1 920 000
Centre de plongé	1 372 315
Pêcherie	2 304 436
Bâtiment administratif	10 208 345
Marché communal	12 000
Gare routière	480 000
<b>Total 2023</b>	<b>20 598 358</b>

### 2/ Les recettes d'ordre

Sont comptabilisé:

- l'estimatif des travaux en régie: 8 961 894 F
- + réalisé sur les cessions de biens: 19 385 124 F

### 3/ Les dépenses de fonctionnement

9

*Cette section totalise 794 065 753F contre 694 993 143 F en 2022..*

#### a/ Les dépenses réelles de fonctionnement

- Ce sont les charges de gestion courantes + les charges financières+ charges exceptionnelles + charges semi budgétaires:

2022	2023	%
632 771 863	709 525 374	+10,8%

→ Augmentation des charges de gestion:

Dép	2022	2023	+/-
011/ charges courantes	226 962 244	246 409 954	+8,5%
012/ Charge du personnel	238 396 727	251 712 568	+5,6%
014/ Att. de produits	2 555 257		0%
65/ Autres charges gestion	158 791 494	201 916 399	+27%
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>626 705 722</b>	<b>700 038 921</b>	<b>+11%</b>

dans l'ensemble, le poste a augmenté de 11%:

10

- **Les charges courantes - 011 :** elles totalisent un consommé de 246,4 MF contre 226,9 MF pour une provision budgétisée d'un montant de 267,8 MFF soit une annulation de crédits de 21 391 397F en fin d'exercice. Ces dépenses reflètent comment les services municipaux ont consommé durant cette période 2023. Les volumes de dépenses liées aux actions des différents services ont doublé, les services municipaux se sont multipliés, et n'oublions pas qu'au sortir de la crise sanitaire, nous sommes fortement impactés par l'inflation économique, nous subissons, compte tenu de notre éloignement de la hausse des prix. Ainsi pour les marchandises achetées hors commune, les prix augmentent très vite, et nous ne pouvons y déroger.
- **Charges du personnel- chap. 012:** pour l'exercice 2023, ce chapitre totalise une dépense de 251 712 568 F contre 238 396 727 consommés en 2022 et pour une provision de 280 635 511F.



En 2023, l'effectif était de 50 agents répartis comme suit :

- 12 agents temporaires
- 38 agents permanents

En termes de statut, on totalise :

- 38 Agents Contractuels de Droit Publics
- 12 agents fonctionnaires

En 2023, la commune a effectué 8 recrutements afin de renforcer le personnel en poste, à savoir :

- Aux ateliers municipaux, 1 remplacement d'un agent polyvalent
- Au Point Info 1 poste à mi-temps d'agent d'accueil compte tenu du positionnement en congé maternité de l'agent de communication à compter 15/11/2023 jusqu'au 29/02/2024.



Service des gardes champêtres: la composition de la brigade a changé:

- 1 garde champêtre à temps complet
- 2 gardes champêtre à mi-temps

1 garde champêtre à mi-temps a mis fin à son contrat fin décembre 2023.



**charges de gestion courante – Chap. 65:** , totalisant 201 916 399 F contre 158 791 494 F en 2022, soit +25%, il s'agit du poste où sont réglées

- Les indemnités du maire et des adjoints et les cotisations à l'Ircantec: 22 986 648 F et 987 913 F

- Déplacement des élus à Tahiti et en métropole: 4 863 127 F

- Contribution au SIVM NORD:

- o Contribution au fonctionnement: 34 415 298 F
- o Redevance d'enlèvement des ordures ménagère: 186 905 F
- o Participation à l'investissement du Syndicat: 3 125 519 F

- Contribution au SIVM Côte Ouest: 8 156 288 F

- Fonctionnement du CCAS: 2 000 000 F

- Fonctionnement à la Caisse des Ecoles: 65 604 474 F

- la Commune a versé 5 856 650 F contre 9 434 000 F en 2022 au fonctionnement de diverses associations

## b/ Situation financière des services:

- Communication/Tourisme/Animation/ Patrimoine :
- Médiathèque: 3 590 536 F (2022: 6 629 081 F)

	2022	2023
COMMUNICATION	2 610 931	192 475
ANIMATION	1 599 159	1 883 367
TOURISME	230 245	593 690
PATRIMOINE	173 739	332 345
	<b>4 614 074</b>	<b>3 001 877</b>

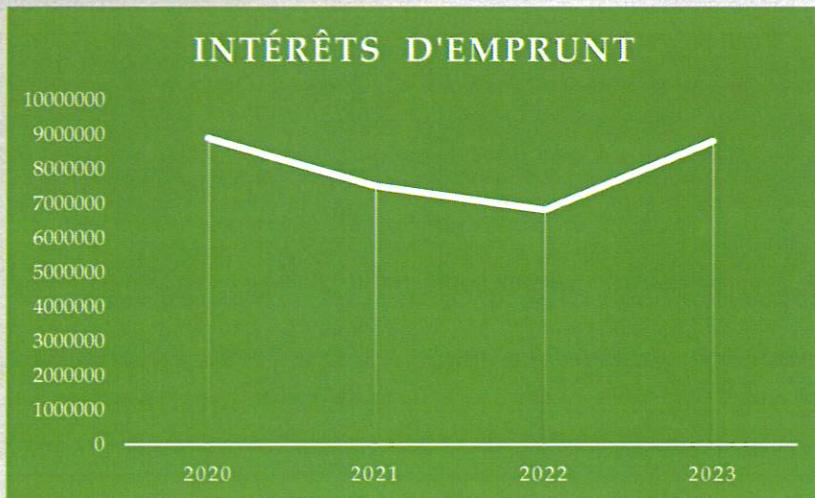
- CLSPD:

	2023	Commune
Actions	1 046 835	
Permis Aidé	3 150 500	2 438 633

- C.H.K.: 2 427 391 F (2022: 3 879 231 F )
- Sce technique/Atelier: 2 410 469 F (2022: 738 080 F )
- Marina: 12 398 872 F (2022: 10 802 815 F)

Sur ce budget, sont comptabilisés 9 513 904 F d'achat de carburant et 2 884 971F de fonctionnement

## c/ les charges financières – chap. 66:



Après avoir connu une baisse en 2022, ces charges financières sont reparties à la hausse pour cet exercice 2023. Ainsi la commune a réglé aux banque 8 809 944 F au titre du remboursement de la dette. Ont été concernées :

- La Caisse des dépôts et consignation : 2 793 43 F
- La BNC : 4 071 257 F
- L'AFD : 1 945 156 F

*La commune a réalisé deux emprunts en 2023 :*

- *La BNC : 17 200 000 F (financement du camion gravillonneur)*  
*Le règlement des intérêts et du capital a débuté en janvier 2024.*
- *L'AFD : 57 986 960 F (financement de la halle des sports, et des travaux de modernisation de la station d'épuration). Pour cet emprunt, la commune a obtenu un différé d'un an, soit 2025 commenceront les remboursements d'intérêt et de capital*

**d/ les dépenses exceptionnelles – chap.67: 656 741 F**

Indemnité de subsistance versée au volontaire du service civique : 174 625 F. La commune a recruté pour 2022, 7 volontaires qui ont terminé leur engagement mi 2023. Suite à la baisse des dotations d'Etat pour ce dispositif, nous avons recruté 3 volontaires, pour la campagne 2023. Ils ont démarré leur mission en novembre dernier, ont reçu les affectations pour:

- 1 à l'école de la Felp de Wanap
- 1 au CCAS de Koumac
- 1 à la médiathèque

A été ajouté à cette comptabilisation l'annulation de titres pour 256 548 F, ainsi qu'une régularisation vers les budgets de lotissement pour 225 568 F.

**e/ les dépenses d'ordre: 84 540 379 F**

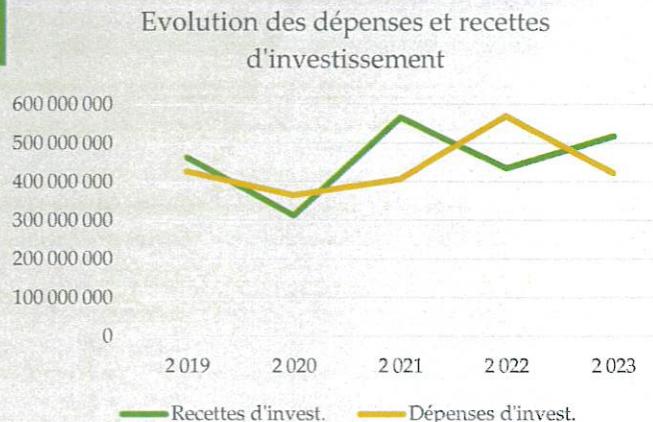
Sur ce poste ont été comptabilisé des mouvements liés:

- à l'apurement des amortissements
- des opérations liées à la vente des engins et matériels réformés: moins-values réalisées, valeur comptable du matériel,...

Il s'agit là d'une opération nulle car l'équivalent est inscrit en section d'investissement

## B/ situation de l'investissement

### Présentation générale:



Pour cet exercice, les recettes sont à la hausse. Les recettes réelles restent élevées pour permettre le financement des investissements et surtout permettre d'avoir une capacité de désendettement,

		2 022	2 023
<b>Dépense</b>			
20	immob. Incorp. (sauf 204)	119 343	5 541 331
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immob.. Corporelles	66 217 442	81 141 455
23	Immob. En cours	400 112 477	246 831 057
	<b>total des opérations d'équipement</b>	<b>466 449 262</b>	<b>333 513 843</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	64 961 271	61 289 357
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>64 961 271</b>	<b>61 289 357</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>531 410 533</b>	<b>394 803 200</b>
O40	Op. d'ordre de transfert entre section	38 914 151	28 347 018
O41	Op. patrimoniales		
	<b>Total des dép. d'ordre d'inv.</b>	<b>38 914 151</b>	<b>28 347 018</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVEST</b>	<b>570 324 684</b>	<b>423 150 218</b>
<b>Recette</b>			
13	Subventions d'équip.	370 550 469	201 624 064
16	Emprunts et dettes assimilés	512 000	95 692 875
	<b>Recettes d'équipement</b>	<b>371 062 469</b>	<b>297 316 939</b>
O24	produits des cessions d'immob.		
10	Dotations, fonds divers et réserves		
	1068 Excédents de fonct. capitalisé	2 433 997	136 987 965
27	Autres immob. Financières		
	<b>Recettes financières</b>	<b>2 433 997</b>	<b>136 987 965</b>
	<b>Total recettes réelles d'inv.</b>	<b>373 496 466</b>	<b>434 303 908</b>
O40	Op. d'ordre de transfert entre section	62 274 270	84 544 379
O41	Op. patrimoniales		
	<b>Recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>62 274 270</b>	<b>84 544 379</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INVEST.</b>	<b>435 770 736</b>	<b>518 848 283</b>

## 1/ les opérations d'équipement:

**16**

Depuis 2019, la commune investit selon ses capacités (en moyenne 328 millions sur les 5 dernières années), tout en maîtrisant son encours de dette. En 2022, la commune a réalisé plus de 450 millions de FCFP d'investissement, en ayant recours aux financements public et privé, qui ont été important à cette période. Notre épargne a également été très sollicitée. 2002 est l'année des grands chantiers de la commune comme l'opération du Port de Pandop, le début de la halle des sports, de la piscine flottante, début des travaux de la station d'épuration, acquisition de matériel TP.

En 2023, sur 872,6 millions de FCFP inscrits, la commune a réussi à faire financer ses opérations d'équipement à hauteur de 702,4 millions, ne mettant que 170 millions de FCFP de fonds propres. Ainsi, à la clôture du budget, il a été enregistré 333,5 millions de FCFP de dépenses d'équipement réglés pour les travaux, les acquisitions réalisées, un niveau dans la moyenne des années précédentes et conforme aux capacités financières de la commune.

2023, quelques opérations ont été réceptionnées comme:

- la partie instrumentation et automatisation de la station d'épuration,  
Coût des travaux: 21 607 800 F

Reste à réaliser la seconde partie correspondant à la modernisation et optimisation, coût: 40 511 716 F



- Réception du matériel TP 2022:

Il s'agit du camion poubelle du service technique et du matériel de manutention  
Coût de l'opération: 8 035 417 F, financement DETR 2022: 5 716 755 F



-Réception en juin 2023 du camion gravillonneur – programme de 2021

Coût de l'opération: 38 450 000 F

- Rénovation de la maison de la gardienne du camp Biga

Coût de l'opération: 2 100 516 F

Travaux entièrement réalisés en régie.



- Installation du photovoltaïque de l'école primaire

Coût de l'opération: 3 626 945 F

AEP Chagrin et Paagoumène:  
Chantier réceptionné en  
décembre 2023,  
coût: 216 006 637 F (études,  
travaux, accessoires)  
Financée sur CT DEV, FIPE 2019,  
SLN, PN: 74 MF



- Rénovation du réseau d'éclairage public:  
Réception fin 2023, coût: 19 985 305 F  
Financement: A.C.E. 2022 = 15 933 056 F



Ce qu'il reste à faire:

- Rénovation d'école primaire Charles Mermoud:

Ce programme devrait se terminer cette année, une partie des travaux de peinture a été réalisée, le chantier d'électricité n'est pas terminé. Pour rappel, le coût de cette opération était de 36 835 155 F, à ce jour ont été réglés 17 544 013 F, reste encore engagés 6 955 150 F, soit un total de 24 499 163 F. La commune a obtenu un financement de la NC au titre du FIPE 2022 de 24 554 317 F,

- Réalisation d'une street workout sur la Plaine culturelle: le matériel de sport a été commandé en septembre 2023, dès sa livraison, l'équipe technique doit réaliser les aménagements sur site pour l'accueillir. Coût de l'opération: 11 471 000 F. la commune a obtenu un financement de l'agence national des sports en 2023 d'un montant de 9 106 205 F. cette réalisation devrait prendre forme cette année.

- Halle des sports: la fin des travaux est prévue pour le mois de juin prochain. Les travaux sont à ce jour estimés à 218 508 872 F, ont été réglé 159 987 368 F. la commune a obtenu en financement

- Etat/CT-DEV 2017-2023: 55 475 457 F
- NC- FIPE 2021: 81 110 679 F
- Soc Ballande: 8 000 000 F
- PN: 13 814 143 F
- Commune: 60 108 593 F

Un emprunt a été contracté avec l'Agence Française de Développement pour la part communale: 57 986 960 F.

- Modernisation de la station d'épuration:

Comme dit plus de cette présentation, il reste à réceptionner la seconde phase de travaux:

- Optimisation et modernisation

Total coût des travaux estimés: 71 614 151 F

Il a déjà été réglé 54 860 032 F sur cette opération.

Le financement obtenu:

- Etat/Ct DEV 217-2023: 35 000 000 F
- Reliquat FIPE 2023: 22 045 613 F
- Commune: 14 568 538 F

- La pépinière:

Réglée sur le budget annexe Réhabilitation des sites miniers, ce programme a consisté pour l'année 2023 à installer la structure sur site. Ainsi, la commune a mis en place plusieurs équipements: containers aménagés, cuve à eau, réseau AEP, emplacement de rangements.....Une première phase de plantation a été réalisé avec le concours de jeunes suivis par le CLSPD dans le cadre du dispositif d'insertion des jeunes en errance et en situation de délinquance.

Cette phase a été l'occasion de tester la fertilité du sol avec des techniques de plantation éprouvée, les travaux de tranchée pour l'eau sont reminés, il ne reste que la mise en service, l'électricité doit être faite avec la mise en place d'un photovoltaïque.

Coût de l'opération pour 2023: 38 501 343 F



20

- Bureau des gardes champêtres: les locaux devraient être réceptionnés cette année, il reste des travaux d'étanchéité et d'électricité à faire.

Coût des travaux: 8 372 306 F

Déjà réglés: 1 929 879 F

Financement obtenu:

➤ NC/FIPE 2023: 4 417 082 F

➤ Commune: 3 955 224 F

- Eclairage des terrains sportifs: Réception du chantier 1er trimestre 2024

Coût des travaux: 46 785 532 F

Déjà réglés: 14 678 180 F

Engagement: 9 302 094 F

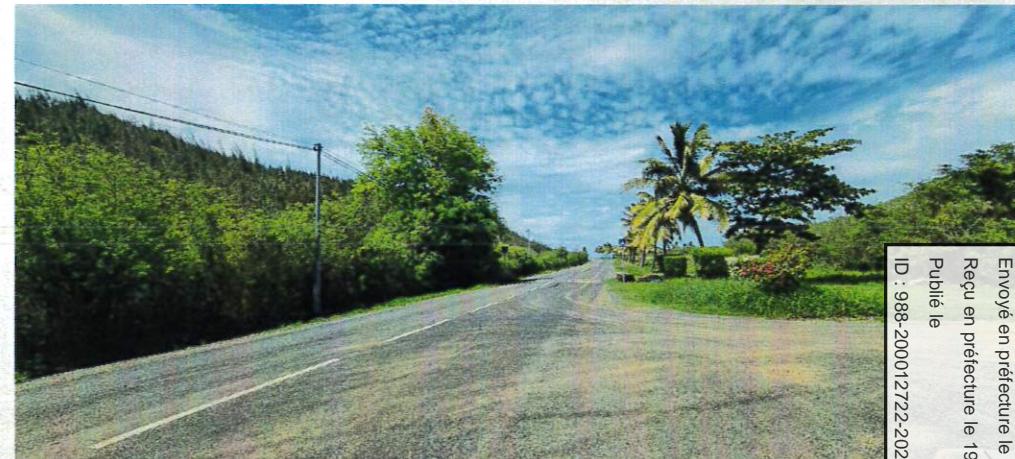
Financement obtenu: Etat/FEI 2022: 30 520 856 F

- Réfection des voiries communales: fin des travaux 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Coût des travaux: 94 696 985 F, déjà réglés: 7 867 237 F

Financement obtenu: FEI 2022= 64 395 395 F

Commune: 30 301 590 F



Envoyé en préfecture le 19/03/2024  
Reçu en préfecture le 19/03/2024  
Publié le 19/03/2024  
ID : 988-200012722-20240306-ACTE\_CK\_163\_24-DE

## II/ L'endettement de la Commune

- **L'encours de la dette:**

La commune a réglé aux différents établissement bancaires **69 778 301 F** d'échéances qui se répartissent ainsi :

- Intérêts réglés à l'échéance : 8 809 944F
- Capital : 60 938 357 F

Le capital restant dû en fin 2023 était de 479 227 465 F. Il a augmenté suite au nouvel emprunt réalisé en 2021, sur un capital à l'initial de 924 191 001 F. Ainsi, le taux d'endettement de la commune pour 2023 est de 9%, très loin du seuil d'alerte à ne pas dépasser, soit 20%.

- **Les ratios d'alerte:**

Réf. AFD	% 2023	seuil
<b>Ratios AFD</b>		
Taux d'épargne brute (EB/RRF)	14,00%	>15%
Taux de rigidité budget.: pers.+an./RRF	39,00%	<62%
Dépenses de personnel / RRF	31,00%	<36%
Tx de charge de la dette : Annuité de la dette / RRF	9,00%	<20%
Niveau d'endettement (dette/RRF)	58,00%	<150%
Capacité de désendettement ou solvabilité (dette/EB) en années	4,00%	<7 années entre 30 à 50%
Effort d'investissement (dépenses d'équipement/RRF)	40,00%	30 à 50%
FR au 31/12 en jours de dépenses totales	57	30 à 60 j.

Malgré un niveau d'épargne en baisse depuis 2021, la commune n'est pas en difficulté. Nous pouvons dire que sa santé financière est bonne. Hormis le niveau de l'épargne brute, les ratios sont bons, ils sont dans les moyennes préconisées. Malgré la baisse des dotations, le recul des recettes propres, nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement,

Cependant, nos dépenses restent encore élevées, l'espace entre elles et les recettes s'amincie au fil des années – à surveiller. C'est pourquoi les efforts doivent continuer, nous devons trouver d'autres moyens de rationaliser nos dépenses afin d'éviter que les deux courbes finissent par se croiser.

Nos dépenses de personnel sont en-dessous du seuil d'alerte, c'est un des premiers ratios que le banquier regarde lorsque nous lui sollicitons un financement.

Le taux d'endettement, 9% est bien loin de la préconisation à ne pas dépasser. L'Exécutif a fait le choix de mobiliser l'emprunt à des moments de réel nécessité afin de ne pas dégrader sa situation, et lui permettre de financer son investissement sans léser son fonctionnement.

Concernant le ratio relatif à la capacité de désendettement de la commune, il est de 4 années. Cela veut dire que la commune règle régulièrement et sans difficulté ses engagements auprès des banques. C'est également un témoin de bonne santé, la commune n'a pas de problème de trésorerie, nous réglons de manière sereine et régulièrement nos différents engagements.

De cette lecture, c'est le taux d'effort d'investissement qui marque. Normalement celui-ci doit figurer dans une moyenne de 30 à 50%. Pour 2023, il est de 40%. Certains des grands chantiers communaux se sont terminés en début 2023, les autres en fin d'année; comme l'EAP Chagrin et Paagoumène.

Notre fond de roulement est de 57 jours, reste au-dessus de la moyenne préconisée, il n'y a pas eu de gestion tendue dans la trésorerie de la commune.

Le compte administratif 2023 étant encore en vérification auprès du notre comptable public, voici les résultats provisoires du budget principal:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	794 304 711	853 492 586	423 153 218	518 845 283
<i>Solde d'exécution de l'exercice</i>		59 187 875		95 695 065
Résultat reporté N-1		173 079 490	-136 987 945	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>232 267 365</b>	<b>-41 292 880</b>	

Affectation provisoire des résultats sur le BP 2024:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
001-Déficit d'invest.			-41 292 880	
Restes à Réaliser			317 545 621	317 545 621
<i>Solde des RAR</i>			<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Besoin de financement</i>			<b>-41 292 880</b>	
10-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé				41 292 880
002- Résultat d'exploitation reporté		190 974 485		

### III/ Les orientations budgétaires 2024

#### 1/ La poursuite du programme d'investissement:

- La commune va terminer les opérations commencées en 2023
- Dans la nouvelle formule de partenariat avec l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, la commune a proposé de nouvelles opérations afin d'obtenir des financements complémentaires.
- Dans un contexte de ralentissement économique, et de maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'Exécutif devrait proposer un programme d'investissement de près de 500 millions de FCFP pour 2024.

#### 2/ la préfiguration du budget 2024:

- Le budget primitif 2024 axera ses efforts sur les secteurs suivants:
  - Prévenir la délinquance des mineurs et jeunes majeurs

La programmation 2024 doit permettre la continuité des actions auprès de la jeunesse, combattre l'oisiveté, la délinquance. La commune s'appuiera sur des outils comme la pépinière pour initier une insertion dans la vie active. L'accent sera également mis sur la problématique de l'échec scolaire, aider les jeunes en situation de décrochage, à retrouver le circuit normal de l'apprentissage afin d'éviter les dérives. Un animateur de proximité auprès du CLSPD sera recruté pour seconder notre coordinateur dans ses missions sur le terrain.

L'accent sera mis également cette année sur la vigilance citoyenne par la mise en place d'un réseau de référents, pour assurer la tranquillité publique.

- Insertion professionnelle et sociale

Dans le cadre du dispositif d'Aide au Permis de conduire, l'Exécutif continuera à venir en aide à ceux et celles qui sont à la recherche d'un emploi, ou ayant un projet de formation professionnelle, et qui ont aujourd'hui un besoin primordial du permis de conduire pour réaliser leurs démarches. Pour 2024, un bilan sera effectué à la fin des deux sessions commencées en 2023, cela permettra de mieux orienter son action. De même, l'insertion sociale des jeunes passe par une meilleure interaction entre le PIJ et le CLSPD, et les autres services municipaux, toujours pour favoriser leur épanouissement social.

- Efficacité des services municipaux:

L'Exécutif continue sa restructuration des services, il est prévu le recrutement d'un mécanicien aux ateliers, afin d'aider le chef d'atelier, et avoir un meilleur suivi du parc automobile et engins communaux. Nous continuerons à travailler le système de binômes pour plus de polyvalence, la qualité, la professionnalisation des tâches seront au cœur de cette démarche. Il est également prévu la création d'un poste d'animateur communal, basé au service des sports, cet agent s'occupera de la jeunesse durant les vacances et les périodes scolaires, travaillera avec le CLSPD, ses missions seront axées sur l'animation sportives de la commune. Il est prévu un poste de gestionnaire administratif et financier au pôle technique chargé du suivi financier et administratif des opérations d'investissement, il secondera l'agent en charge de l'urbanisme. Un poste d'agent à l'accueil, aux passeports et cartes d'identité sera créé.

- Renforcement de la sécurité:

Nouvelle organisation de la brigade de gardes champêtres. Ils seront à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024, 3 gardes champêtre et un auxiliaire de proximité. Cette nouvelle configuration devrait permettre de mieux organiser les équipes, et couvrir plus de zones horaires.

✓ Concernant l'investissement 2024:

Le prévisionnel devrait encore bouger, des ajustements devant être encore effectués sur certaines opérations.

26

La fourrière à véhicule:

Lancement de l'appel d'offre, en mars 2024.

Coût des travaux estimés : 52 308 473 FCFP

Financement: Soutien à l'investissement 2023 = 41 846 778 F

Commune: 10 461 695 F

Acquisition d'une niveleuse et de sa remorque:

Coût de l'opération: 49 290 000 F

Commandé en 2023, arrivé prévue en juin 2024 de la niveleuse

Financement:

- Etat/DETR 2023: 19 716 000 F
- NC/Reliquat FIPE 2023: 12 638 528 F
- Commune: 16 935 892 F

Aménagement du complexe sportif de Pandop

APS présenté à l'Exécutif le 16/02/24, le calendrier doit être affiné, début des travaux souhaité pour mai 2024.

Coût estimatif: 76 694 816 F

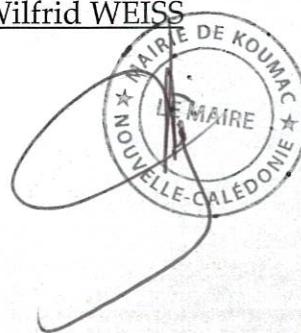
Financement:

- ANS 2023: 39 260 143 F
- La commune a sollicité une aide de la Province Nord

**Conclusion:**

Le budget prévisionnel 2024 doit permettre de mener des actions en faveur de notre population, d'aider nos jeunes à s'insérer dans la vie active et sociale avec plus de sérénité. Au travers de cet outil financier, nous pouvons continuer à améliorer nos réseaux routiers, en réalisant une étude d'un pont qui désenclave certains secteurs géographiques de la commune. Comme nous nous de nos jeunes, avec un projet de Maison des jeunes, nous allons également œuvrer pour les moins jeunes, cela sera l'occasion pour la commune de créer une résidence pour nos séniors, un outil qui doit éviter leur isolement, favoriser les rapprochements sociaux, faciliter leurs démarches...toujours dans le domaine de l'entraide sociale, nous avons adhéré au SIVM Côte Ouest, nous devons dès à présent communiquer sur les possibilités que nous offre ce partenariat auprès de notre population (transports funéraires, accueil des femmes battues...). Comme chaque année, le budget sera contraint et les projets seront priorisés.

Le Maire, Wilfrid WEISS



Pont de la Vierge

A ce jour les études préliminaires ont été commandées: 11 611 240 F. La commune a obtenu un accord favorable de l'AFD en 2023 pour le subventionnement de ces études; nous passerons au prochain conseil municipal l'autorisation de signer la convention de financement.

Espace socio culturel couvert:

Cet espace figure parmi les opérations que la commune a soumis aux appels à projets de la NC et de l'Etat.

Il s'agit de réaliser un espace couvert sur le site de la Plaine culturelle, qui accueillera le marché communal et toutes les manifestations culturelles, les actions auprès de la jeunesse.

Une mission APD/DCE a été commandé.

Maison des jeunes

Le projet a été lancé en 2023 par la commande d'une mission APS, celui-ci a été délivré en octobre 2023, estimation de l'opération 40 MF.

Résidence Séniors:

L'opération a été présenté à l'appel à projet avec l'Etat. Coût de l'opération: 140 MF

La pépinière:

Nous avons amorcé depuis 2023, une phase de recherche de financement avec un bureau d'étude MINSET Sarl, qui a effectué des approches de potentiels investisseurs, comprendre pour nous les mécanismes d'appel à projets territorial, national, européen et international, ce travail devrait donc se concrétiser en 2024.

Nous continuerons la programmation de nos actions d'insertion par le biais de la pépinière, nous commencerons nos phases de plantations,